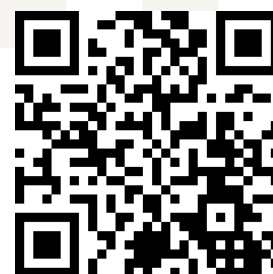


Boucle des Grands Hauts(Port de Frahier/Gd Hauts/Chemin rouges Vies/Port



Visorando



Trace n° 31465517

Une randonnée proposée par bruno prax

Boucle des Grands Hauts au départ du port de Frahier 7Km D+ 59 D- 65
Durée estimée (+ou - 02H00)Départ Port de Frahier (accès par la D16)

Durée	2h	Difficulté	Facile
Distance	6,91 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	59 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	65 m	Commune	Frahier-et-Chatebier (70400)
Point haut	436 m		
Point bas	367 m		

Description

Au départ du Port de Frahier,

1. Traverser l'aire de pique nique, emprunter la passerelle, afin d'effectuer le tour du port de FRAHIER.

Prenez ensuite le chemin de halage qui longe le canal d'alimentation.

2. Passer sous le pont, allez ensuite jusqu'au bout.

3. Arrivé à la route D219, vous allez la traverser en tournant sur votre gauche, puis tout de suite à droite, afin de longer le canal sur l'autre rive via la petite route goudronnée au départ, qui se transforme en chemin sur environ 1km.

4. Une fois arrivé au bout, ne pas passer sous la voute située à votre droite, mais tourner sur votre gauche, puis remonter le chemin à droite qui vous amène aux Grands Hauts.

5. Vous allez passer devant une maison et des hangars à chevaux. Continuez sur le chemin.

6. Arrivé à la bifurcation, prenez celui situé à votre droite sur environ 200m.

7. Vous allez apercevoir une prairie avec un portail métallique vert.

Prenez le temps d'admirer le magnifique Point de vue sur le Ballon d'Alsace.

8. Ensuite, continuer à gauche, sur le chemin très ombragés. Au croisement, prenez à droite le gros chemin sur 50 mètres environ. Dans le virage, ne prenez pas le chemin qui descend, continuez sur votre gauche, afin de rejoindre l'intersection de la D219.

Vous traverserez celle-ci, afin d'emprunter le chemin situé en face.

Vous continuerez sur celui-ci sur environ 1 Km, puis tournerez sur celui qui part sur votre gauche, et rentre dans les bois.

Celui-ci vous amènera rue du Charme, vous passerez le jardin des Rouges Vies, puis arrivé à hauteur de la voute, vous prendrez les escaliers en bois situés sur votre gauche.

En haut des marches, vous tournerez à droite et longerez le canal jusqu'à votre point de départ "Port de Frahier)

Points de passage

D/A

| N 47.665872° / E 6.736063° - alt. 377 m - km 0

1

| N 47.67318° / E 6.75017° - alt. 428 m - km 5.04

D/A

N 47.665863° / E 6.736087° - alt. 377 m - km 6.91

Informations pratiques

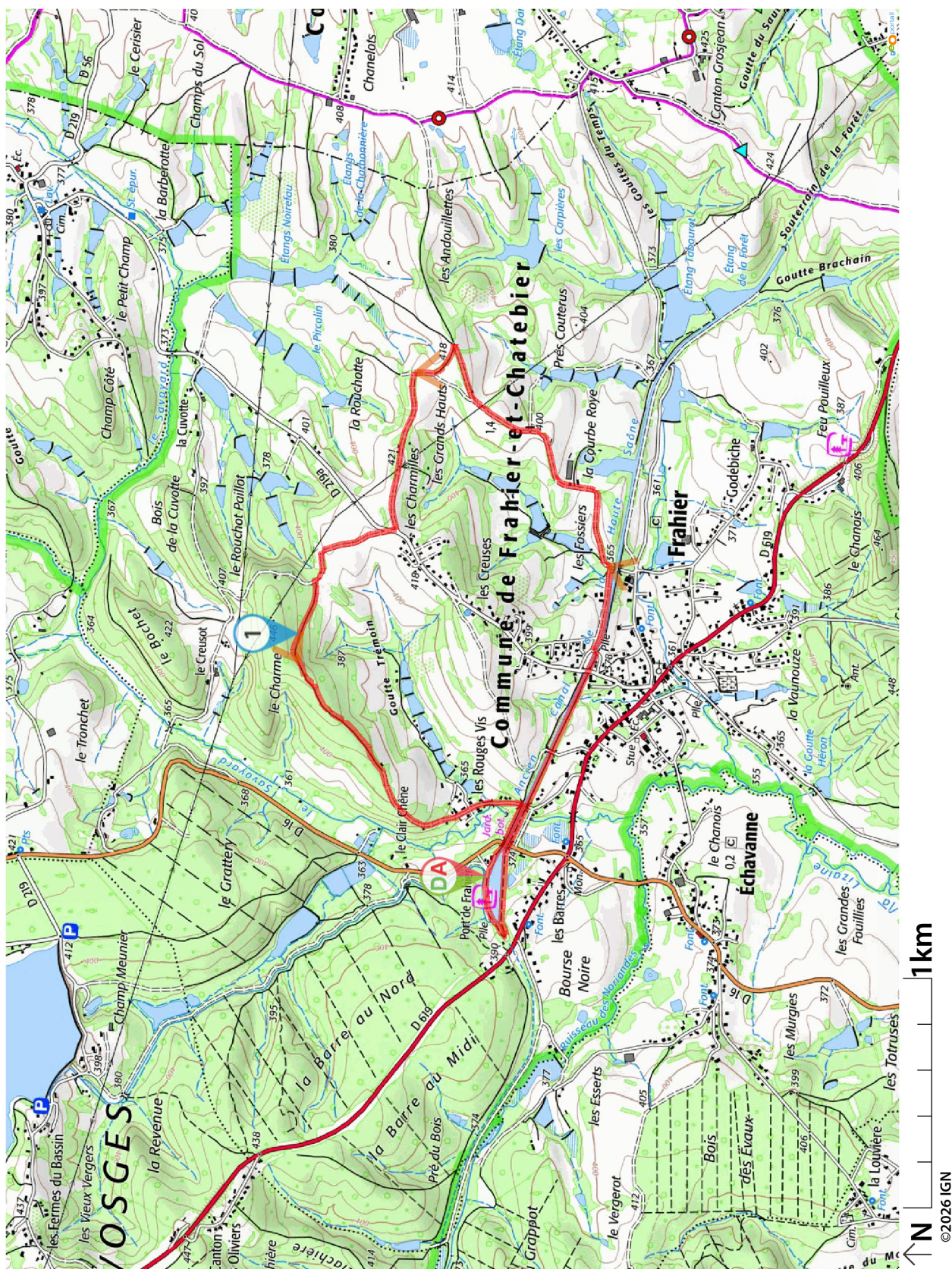
À voir

Voutes du canal, vieux pont, panorama sur le Ballon d'Alsace,

Point de Vue sur le Chèrimont et la tête de cheval

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-31465517/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.